

Devenir de diplômés de formation continue

Chaque année, environ 300 adultes en reprise d'études s'inscrivent à l'Université de Marne-la-Vallée. Ceux-ci sont inscrits dans la plupart des diplômes car l'ensemble de l'offre de formation leur est ouverte. Ils s'inscrivent cependant plus particulièrement dans les filières professionnelles : diplôme universitaire de technologie (DUT), licence professionnelle et surtout diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS). Ce dernier type de formation accueillait en 2003-2004 les deux tiers des adultes inscrits en reprise d'études ; ils représentaient plus d'un quart des étudiants de DESS.

Ce numéro d'*Ofipe résultats* est consacré aux personnes inscrites en formation continue à l'Université de Marne-la-Vallée, notamment en DESS. Une première partie décrit les caractéristiques de cette population et son évolution depuis quelques années, la seconde partie porte sur le devenir des diplômés, 18 mois après le DESS environ.



Les inscrits en reprise d'études

Le nombre d'adultes en reprises d'études inscrits à l'université de Marne-la-Vallée était en constante augmentation jusqu'à la rentrée dernière : moins de 200 en 1997-1998, 215 en 2000-2001, 277 en 2001-2002, 342 en 2002-2003 et 335 en 2003-2004. De la même manière, ils représentaient 2,5 % de l'ensemble des inscrits en 2000, 3,3 % en 2002 et 3,1% aujourd'hui. C'est peu au regard de ce qui est observé dans les universités françaises de même type (universités pluridisciplinaires hors santé) : environ 5,5 % ces dernières années.

L'UMLV est également peu performante en comparaison des autres universités de l'académie. Seule Paris 8 accueille une proportion de stagiaires de la formation continue sensiblement égale (environ 2,5 %), mais cela correspond à un nombre de stagiaires compris chaque année entre 600 et 700. L'université de Paris 13 est proche de ce qui est observé au niveau national : jusqu'à l'an dernier environ 8 % de ses étudiants étaient des stagiaires de la formation continue ; suite à une baisse en 2003, leur part est aujourd'hui d'environ 5 % mais cela concerne tout de même trois fois plus de personnes qu'à l'UMLV. Enfin, l'université de Paris 12, la plus proche géographiquement de l'UMLV, est la plus importante de l'académie en ce qui concerne la formation continue. Le nombre de stagiaires augmente chaque année, il atteignait 3 137 en 2003, soit plus de 12 % des inscrits².

Stagiaires de la formation continue (FC) inscrits à l'UMLV (2000 à 2004)

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Nombre total d'inscrits à l'UMLV	8 721	9 438	10 312	10 971
Stagiaires de la formation continue	215	277	342	335
<i>Part des FC parmi l'ensemble des inscrits à l'UMLV (en %)</i>	2,5	2,9	3,3	3,1
Stagiaires de la FC inscrits en DESS	164	207	243	225
<i>Part des FC en DESS parmi l'ensemble des FC (en %)</i>	76,3	74,7	71,1	67,2
<i>Part des FC parmi les inscrits en DESS (en %)</i>	26,3	29,7	30,8	26,2
Age moyen au 31/12 de l'année d'inscription	36,5	38,3	36,2	37,1
Part des femmes (en %)	38,1	41,2	44,7	44,2
Part des Franciliens (en %)	65,1	66,8	63,2	nc
dont Parisiens (en %)	25,1	25,3	23,7	nc
dont Seine-et-marnais (en %)	15,8	17,3	12,9	nc

Source : UMLV 2004

nc : données non connues

En 2003-2004, 44 % des inscrits en reprise d'études étaient des femmes ; c'est davantage qu'en 2000 (38 %) ; ce taux de féminisation est comparable à celui observé chez les étudiants en formation initiale (45 %). L'étude nationale « Formation continue 2000 » réalisée par différentes institutions dont l'INSEE et le CEREQ a montré que « les taux d'accès à la formation continue des femmes cadres ou exerçant des professions intermédiaires [i.e. niveau d'emploi cible pour une inscription en DESS] sont proches de ceux des hommes de mêmes catégories, voire supérieurs car elles travaillent plus souvent dans le public » (voir l'encadré *Pour aller plus loin* en fin de numéro). L'âge moyen des stagiaires est de 37 ans environ. Près de 7 stagiaires sur 10 résident en région parisienne dont environ un quart à Paris et 15 % en Seine-et-Marne.

Même si les types d'inscription tendent à se diversifier depuis quelques années, **l'inscription dans un DESS constitue de loin la formation privilégiée par les formations continues** : 76 % des inscriptions en 2000 et 67 % en 2003². Ainsi, depuis 2001, entre 200 et 300 personnes par an se sont inscrites dans l'un des DESS de l'UMLV.

✓ Méthodologie

L'enquête sur le devenir des personnes en reprise d'études à l'UMLV diplômées d'un DESS en 2002 s'est déroulée en mars - avril 2004. 121 des 170 diplômés ont accepté de répondre à un questionnaire téléphonique, soit un taux de réponse de 71,2 %.

Les informations concernant les caractéristiques sociales des inscrits à l'UMLV sont tirées de la base de scolarité Apogée et sont déclarées au moment de l'inscription administrative à l'université ; celles portant sur les caractéristiques des emplois et sur le devenir à l'issue de la formation sont déclarées au moment de l'enquête téléphonique.

Les données issues d'Apogée distinguent les personnes inscrites sous les régimes « formation continue et reprise d'études financée » et « reprise d'études non financée ». Toutefois ces informations ne semblent pas avoir de lien logique avec les réponses obtenues lors de la passation du questionnaire (*avez-vous bénéficié d'un financement pour votre inscription en DESS ?*). Dans la première partie du numéro les deux populations distinguées par Apogée sont prises en compte de manière indifférenciée. Concernant les diplômés 2002 interrogés, la question « vos revenus (salaire, allocation chômage...) ont-ils été maintenus pendant toute la durée de votre formation ? » est préférée à la question sur le financement.

Faute d'effectifs suffisants, le devenir des diplômés en reprise d'études d'une formation donnée n'a pu être comparé de manière significative à celui des diplômés inscrits en formation initiale. Il convient également d'apprécier les données présentées en pourcentage avec prudence.

¹. Ces différences se retrouvent évidemment au niveau des chiffres d'affaires réalisés par les universités. Il était de 900.000 euros à l'UMLV en 2003 (chiffre en légère augmentation depuis quelques années et correspondant à 5 % environ du budget global) contre plus d'1 million à Paris 8 et 4 millions à Paris 12 et Paris 13.

². Depuis l'année 2000-2001, les personnes en reprise d'études s'inscrivent de plus en plus dans des formations de 1^{er} et 2^{ème} cycles (de 22 % en 2000 à 30 % en 2003), notamment en Diplôme Universitaire de Technologie (de 3 % à 11 %) et dans de plus nombreux champs disciplinaires. Ils s'inscrivent en outre un peu plus fréquemment dans des formations non professionnelles.

Zoom sur les diplômés d'un DESS en 2002

Le taux de succès au DESS (82 % soit 170 diplômés sur 207 inscrits en formation continue) est plus faible que le taux moyen observé pour l'ensemble des inscrits incluant les étudiants en formation initiale (91 %). Ceci s'explique en partie par les abandons en cours de formation (les échecs aux examens sont en effet très rares) mais surtout par le fait qu'une part très importante des inscrits en reprise d'études réalisent la formation sur plusieurs années³.

Des diplômés dans 21 DESS différents

Les 170 adultes en reprise d'études ont été diplômés de 21 DESS différents. Certains leurs sont réservés (Ingénierie des réseaux de santé, Ethique médicale et hospitalière) ou leur sont fortement ouverts (ils représentaient plus de 70 % des inscrits en Ingénierie de l'intelligence économique, Gestion des entreprises d'insertion, Information et sécurité). D'autres les accueillent parmi les étudiants en formation initiale.

Diplômés de DESS en formation continue en 2002

		Part des formations continues (en %) *	Diplômés	Enquêtés	%
Eco - gestion	Ingénierie de l'intelligence économique	79,5	31	24	19,8
	Ingénierie d'immobilier d'entreprise	21,4	3	3	2,5
	Gestions des industries du luxe et des métiers d'art	14,3	4	2	1,7
	Management de la production de services	14,3	3	2	1,7
	Management de l'intégration des technologies de l'information et de la communication	25,0	4	2	1,7
	Analyse et approche des nouvelles économies de marché	21,4	3	1	0,8
Sc. Humaines	Gestion des entreprises d'insertion	84,8	28	18	14,9
	Ethique médicale et hospitalière	100	21	17	14,0
	Management des compétences dans les organisations	53,8	7	7	5,8
	Ingénierie du développement urbain et de l'intégration en Europe	36,0	9	4	3,3
	Communication des entreprises, des administrations et des institutions	14,3	4	3	2,5
	Applications informatiques à la gestion, aux études et au multimédia	6,4	3	2	1,7
Sc. Politiques	Méthodes statistiques et numériques	10,0	1	1	0,8
	Information et sécurité	72,7	16	12	9,9
	Géopolitique européenne	13,2	7	4	3,3
	Maîtrise des armements et désarmement	23,1	3	2	1,7
Sciences	Management de la qualité totale	22,9	8	7	5,8
	Ingénierie des réseaux de santé	100	6	5	4,1
	Gestion du patrimoine immatériel des entreprises	33,3	5	3	2,5
	Communication, réseau, image	8,1	3	2	1,7
	Technologies et techniques des télécommunications	6,3	1	0	0,0
Ensemble		33,6 **	170	121	100

* Parmi l'ensemble des diplômés 2002

** Total hors DESS ne comptant aucun diplômé en formation continue en 2002 (total pour l'ensemble des DESS : 31 %)

Peu de femmes

Le taux de féminisation des diplômés est un peu plus faible que celui des inscrits. Il s'agit essentiellement d'un effet lié à l'offre de formation de DESS globalement orientée vers des domaines traditionnellement fort masculinisés (sciences, informatique, sécurité...). De plus, la part des femmes est significativement inférieure à celle des hommes dans deux formations importantes en terme de nombre de diplômés : *Information et sécurité* (2 sur 16) et *Ingénierie de l'intelligence économique* (8 sur 31).

Une majorité de salariés

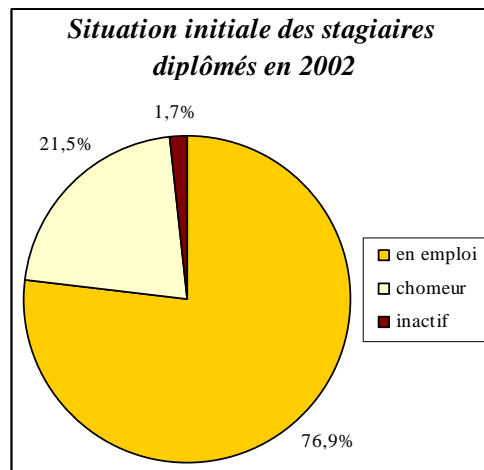
Sur les 121 personnes interrogées, **93 étaient en emploi au moment de leur inscription, 26 en recherche d'emploi et 2 inactives.** 23 des 26 diplômés qui étaient demandeurs d'emploi se sont

³. En 2003, 8 500 stagiaires de la formation continue étaient inscrits dans les universités de l'académie de Créteil (hors formations courtes) ; parmi eux, 5 100 ont terminé leur formation dans l'année civile.

inscrits en DESS dans le cadre du *Plan d'Aide au Retour à l'Emploi* (PARE). Parmi les personnes en emploi au moment de l'inscription, près de 40 % étaient « salariées dans le cadre d'un *plan de formation* », un quart dans celui d'un *congé individuel de formation* et 30 % dans une autre situation (emploi à temps partiel permettant l'inscription, démarche personnelle, salarié en cours de démission...). Enfin, 5 % environ étaient travailleurs indépendants (médecins et chefs d'entreprise).

85 % des interviewés ont déclaré ne pas avoir connu une baisse de rémunération durant leur période de formation, 9 % une baisse peu importante et 6 % une baisse importante. La diminution de rémunération n'a pas davantage concerné les personnes initialement au chômage que celles en emploi. Par contre, parmi ces derniers, les salariés dans le cadre d'un plan de formation ont tous conservé leur niveau de rémunération (financement entreprise) ; c'était le cas pour un peu moins de 80 % des autres salariés.

Au moment de l'inscription, **les femmes étaient un peu plus fréquemment demandeuses d'emploi que les hommes** (24% contre 20%) mais leurs niveaux de revenus ont un peu plus souvent été maintenus pendant la durée de la formation que ceux des hommes (89 % contre 83 %).



Des diplômés du supérieur de différents niveaux

Plus des deux tiers des diplômés avaient un niveau d'études suffisant pour l'entrée en DESS : 32 % une maîtrise, 25 % un bac + 5 (DESS, ingénieur, école de commerce...) et 10 % un doctorat (il s'agit pour la plupart de médecins diplômés du DESS Ethique médicale et hospitalière). Parmi ceux qui n'étaient pas titulaires d'un bac + 4, et pour lesquels l'expérience professionnelle a permis l'inscription, la plupart étaient tout de même diplômés du supérieur : 26 % des personnes interrogées avaient avant l'entrée en DESS un bac + 2 ou 3. Ainsi, seulement 6 % des diplômés avaient un niveau d'études inférieur ou égal au baccalauréat. Dans ces deux derniers cas, une validation de l'expérience professionnelle a été obtenue.

Le devenir en 2004 des diplômés 2002

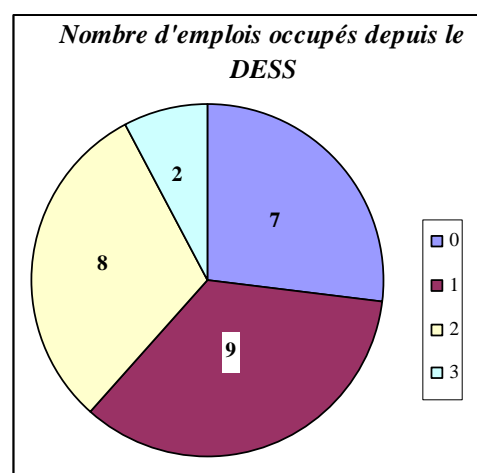
L'analyse du devenir professionnel des diplômés de DESS en 2002 impose d'identifier deux groupes : ceux qui étaient au chômage avant leur inscription en DESS et ceux qui avaient un emploi.

Devenir des diplômés, auparavant demandeurs d'emploi

19 des 26 personnes initialement au chômage (pour la plupart depuis l'année 2001) **ont occupé au moins un emploi depuis l'obtention du DESS** (soit 73 % d'entre elles). Mais, à la date de l'enquête, 5, qui avaient obtenu un contrat à durée déterminée en 2003, se retrouvaient de nouveau au chômage. Ainsi, en avril 2004, 14 personnes occupaient un emploi, 11 étaient au chômage (dont une en situation d'études et recherche d'emploi), une autre était inactive. Le fait d'avoir retrouvé un emploi concerne indifféremment les hommes et les femmes. Par contre, seulement 2 personnes de 45 ans ou plus sur les 6 interrogées ont obtenu un nouveau poste, alors que c'est le cas pour 17 des 20 autres.

Les caractéristiques des emplois occupés par les anciens demandeurs d'emploi

Sur les 19 premiers postes occupés après la sortie du DESS, 9 étaient en CDI et 16 étaient des postes de cadres. 13 personnes ont accepté de dire le montant de leur rémunération : 8 gagnent davantage que lors de leur précédent emploi, 3 se situent au même niveau et 2 perçoivent un salaire inférieur. L'augmentation moyenne est de 1 050 euros nets mensuels.



De manière générale, les emplois retrouvés à l'issue du DESS sont proches de ceux occupés avant le chômage.

On peut estimer, à partir de l'intitulé de l'emploi et des informations recueillies sur le type d'employeur et son secteur d'activité, que sur les 19 personnes ayant retrouvé au moins un emploi, seulement 3 ou 4 ont réellement changé d'activité. C'est le cas par exemple d'un diplômé du DESS *Ingénierie d'immobilier d'entreprise* qui, après avoir été juriste dans une grande compagnie d'assurances, est devenu expert immobilier.

Devenir en avril 2004 des diplômés de DESS 2002 inscrits en tant que demandeurs d'emploi

	Dernier emploi occupé avant le DESS	Premier emploi occupé après le diplôme	Emploi occupé en avril 2004
Effectifs	26	19	14
Emploi stable (CDI à temps complet)	14	9	9
Statut de cadre	15	16	12
Emploi dans une entreprise privée	16	11	8
Emploi en région parisienne	16	12	7
<i>dont à Paris</i>	14	7	3
<i>dont en Seine-et-Marne</i>	0	1	0
Salaire moyen (hors temps partiels)	2 158	2 331	2 482
Salaire médian (hors temps partiels)	1 815	2 067	2 286

✓ Le devenir des demandeurs d'emploi de 2 DESS

Les 26 stagiaires demandeurs d'emploi étaient inscrits dans 9 DESS différents, mais la moitié d'entre eux était concentrée dans les 2 formations les plus ouvertes aux formations continues (8 en DESS *Gestion des entreprises d'insertion* et 5 en DESS *Ingénierie de l'intelligence économique*).

En DESS *Gestion des entreprises d'insertion*, tous étaient des demandeurs d'emploi dans le cadre du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE), précédemment diplômés du supérieur (tous niveaux) en SHS ou Droit. 5 d'entre eux ont retrouvé au moins un emploi depuis la sortie du diplôme (3 en CDI et 2 en CDD). Les principaux employeurs de ces diplômés sont les associations et les collectivités territoriales, dans les secteurs de l'enseignement/formation et du travail social (directeur de régie de quartier, médiateur d'insertion professionnelle, assistante pédagogique, etc.). En avril 2004, 4 étaient en emploi, 3 en recherche et 1 inactif.

Dans le DESS *Ingénierie de l'intelligence économique*, tous étaient précédemment diplômés d'un bac + 4 minimum et travaillaient dans le privé à Paris ou en région parisienne. 4 sur 5 étaient en CDI, 4 étaient cadres et 4 percevaient une rémunération mensuelle proche de 3 000 euros. Parmi eux 3 ont retrouvé un emploi (tous cadres dans le privé en région parisienne) et 2 l'avaient toujours au moment de l'enquête.

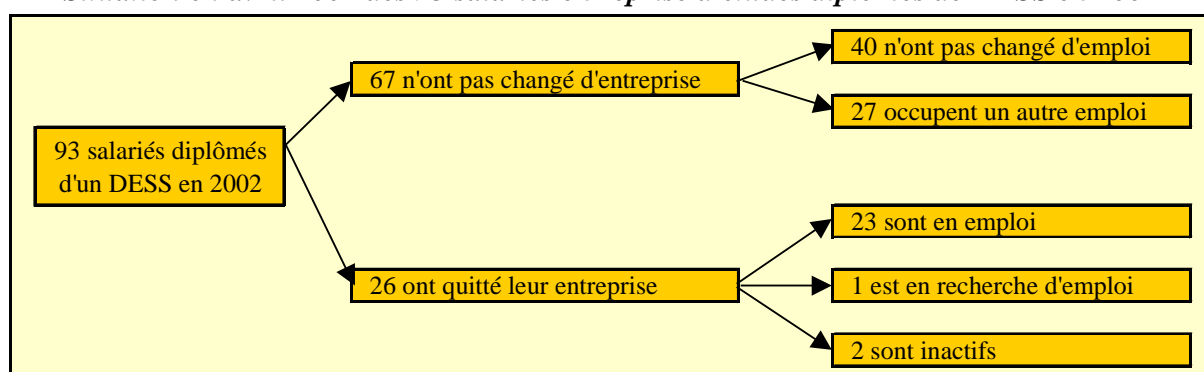
Les emplois trouvés correspondent-ils à la formation et satisfont-ils les diplômés ?

Parmi les 14 diplômés occupant un emploi au moment de l'enquête, 10 déclarent que celui-ci « correspond de manière importante à leur projet professionnel au moment de l'inscription en DESS » et 11 être employés à leur juste niveau de qualification. Par contre seulement 7, soit la moitié d'entre eux, pensent que les enseignements suivis en DESS correspondent aux compétences qu'ils doivent mettre en œuvre dans le travail. 7 également s'estiment satisfaits de leurs perspectives de carrière. Le bilan est donc mitigé. Certaines personnes ne sont pas satisfaites concernant plusieurs de ces aspects. Ainsi, 5 diplômés en poste, dont 3 en CDI, déclarent rechercher un autre emploi.

Devenir des diplômés auparavant salariés

Le chômage et l'inactivité sont marginaux parmi les diplômés qui avaient un emploi avant leur inscription en DESS : un seul diplômé en recherche d'emploi et 2 inactifs. Les 90 autres diplômés occupent un emploi au moment de l'enquête. On distingue 3 groupes parmi eux. 40 diplômés n'ont pas changé d'emploi, 27 en ont changé en restant dans leur entreprise et 23 ont changé d'employeur. Ainsi, plus de la moitié ont connu une mobilité professionnelle depuis l'obtention de leur DESS.

Situation en avril 2004 des 93 salariés en reprise d'études diplômés de DESS en 2002



Quels changements après la formation ?

Premier groupe : 40 diplômés n'ont changé ni d'employeur, ni de fonction. Le tableau de la page suivante indique également une quasi immobilité en terme de nature du contrat de travail et de salaire (mais leur niveau de salaire est plus élevé que celui des deux autres groupes). Près de la moitié d'entre eux ont poursuivi des études, tout en étant cette fois salariés.

✓ Des poursuites d'études après le DESS !

28 des 90 diplômés de DESS, salariés au moment de leur inscription et au moment de l'enquête, ont encore poursuivi des études après l'obtention du DESS en 2002. Ce qui est a priori surprenant. Il s'agit notamment de 14 des 16 diplômés du DESS *Ethique médicale et hospitalière* (13 se sont inscrits en DEA ou en thèse de philosophie à l'UMLV). Plus de la moitié des diplômés de DESS qui se sont réinscrits depuis 2002 l'ont fait à l'UMLV, notamment en DU (Diplôme Universitaire) ou à nouveau en DESS.

Deuxième groupe : 27 diplômés ont changé d'emploi au sein de la même entreprise. La majorité d'entre eux s'étaient inscrits en DESS dans le cadre d'un *Plan de formation* (moins d'un tiers pour les diplômés des deux autres groupes). Pour eux, l'entrée en formation a sans doute procédé d'une co-décision avec leur entreprise. On n'est donc pas étonné d'observer que l'obtention du diplôme a eu pour eux un impact professionnel positif : 89 % de cadres (74 % avant l'inscription), 89 % de CDI

(82% avant l'inscription), progression significative de salaire (2.580 euros mensuel nets au moment de l'enquête, 2.310 au moment de l'inscription). On n'est non plus étonné d'observer que ce groupe est relativement plus masculinisé et plus jeune que les autres groupes. Dans ce groupe, la mobilité professionnelle peut participer d'un changement de fonction plus ou moins important. C'est le cas par exemple d'une « chargée d'études informatique » dans une grande entreprise publique devenue « responsable du contrôle de gestion social ». Le plus souvent, **la mobilité améliore la position hiérarchique des diplômés** dans l'entreprise : un « technicien qualité » devenu « responsable qualité », un « assistant de communication » aujourd'hui « responsable de communication » ou encore un analyste tarifaire devenu « manager des analystes tarifaires ».

Evolution de la situation professionnelle des diplômés de DESS initialement en emploi (en %)

	Statut de cadre	CDI ou indépendant	Entreprise privée	Entreprise > 500 salariés	Paris	autre région parisienne	salaire net mensuel moyen
Pas de changement (N = 40)							
Situation au moment de l'inscription	76	83	24	62	46	26	2 834
Situation en avril 2004		90					2 895
Changement d'emploi dans la même entreprise (N = 27)							
Situation au moment de l'inscription	74	82					2 310
Situation en avril 2004	89	89	41	78	41	41	2 580
Changement d'entreprise (N = 23)							
Situation au moment de l'inscription	70	74	39	48	23	45	2 237
Situation en avril 2004	91	78	35	50	23	41	2 430
Ensemble des diplômés (N = 90)							
Situation au moment de l'inscription	74	82	33	63	39	35	2 495
Situation en avril 2004	87	87	29	64	35	36	2 666

Troisième groupe : 23 diplômés ont changé d'entreprise après l'obtention du DESS. La majorité d'entre eux se sont inscrits via une démarche personnelle (moins d'1/3 des diplômés des deux autres groupes étaient dans ce cas). Les diplômés de ce groupe sont plus souvent des femmes et avaient de moins bonnes conditions d'emploi que les diplômés des deux autres groupes : ils étaient plus souvent en contrat à durée déterminée ou à temps partiel, étaient moins souvent cadres et percevaient la rémunération mensuelle la plus faible (2 240 euros mensuels nets) ; ils exerçaient en outre plus souvent leur profession dans de petites structures de moins de 50 salariés.

Pour la plupart des diplômés de ce groupe, le changement d'entreprise a eu un impact positif. 4 des 6 qui étaient en CDD sont passés en CDI alors qu'une seule des 17 initialement en CDI est aujourd'hui en CDD (3 personnes sont aujourd'hui non salariées dont 2 ont créé des entreprises de conseil). Tous les cadres le sont restés et parmi les 6 qui ne l'étaient pas 4 le sont devenus. Les salaires sont également plus élevés dans 11 cas sur 20 (pour 3 il est équivalent, pour 6 il est moindre) ; l'augmentation moyenne a été de près de 200 euros nets par mois. On peut évaluer, à partir de l'intitulé et des caractéristiques des emplois, que, sur les 23 personnes interrogées, 9 ont réellement changé d'activité professionnelle (un journaliste qui crée une entreprise spécialisée dans la généalogie, un administrateur de bases de données devenu consultant...) et 8 ont connu une mobilité ascendante dans la hiérarchie de leur profession (un psychiatre aujourd'hui chef d'un service de psychiatrie, un « encadrant » dans une association d'insertion devenu responsable...).

Cependant, **les diplômés qui ont changé d'entreprise après l'obtention du DESS ont moins souvent réalisé leur projet professionnel** que ceux qui ont réalisé une mobilité interne (tableau ci-dessous). Il a en effet sans doute été plus aisé pour les seconds, souvent inscrits dans le cadre d'un plan de formation, d'atteindre avec l'appui de l'employeur les objectifs qui avaient déterminé l'inscription en DESS. Ce sont également ceux qui déclarent le plus souvent que les enseignements suivis en DESS étaient en adéquation avec leur emploi. Par contre, ceux qui ont changé d'entreprise sont aujourd'hui davantage satisfaits du contenu de leurs emplois. Observons enfin que les salariés n'ayant pas changé d'emploi sont sans doute ceux qui avaient les moins bonnes raisons de le faire : avant la formation ils bénéficiaient des conditions d'emploi les plus favorables (voir le tableau de la page précédente) ; aujourd'hui ils occupent des postes correspondant plus souvent à leur niveau d'études et sont ceux qui se déclarent les plus satisfaits de leur rémunération.

Jugement des diplômés initialement en emploi vis à vis de la formation et de l'emploi occupé (en %)

	Pas de changement	Changent d'emploi dans la même entreprise	Changent d'entreprise	Ensemble
Effectifs	40	27	23	90
l'emploi correspond au projet professionnel au moment de l'inscription	67	78	65	71
l'emploi correspond au niveau d'études acquis	78	67	68	69
adéquation entre l'emploi et les enseignements suivis en DESS	60	77	65	65
satisfait des perspectives de carrière	70	67	68	68
satisfait du contenu de l'emploi	73	74	87	79
satisfait de la rémunération	70	44	52	52
rechercher un autre emploi	9	19	22	18

Bilan. Faire un DESS en formation continue : pourquoi ?

Cette enquête, d'un type nouveau et sans équivalent ailleurs, a montré que les diplômés d'un DESS à l'UMLV en formation continue, occupent le plus souvent des postes de cadres, en CDI, correspondant à leur niveau de qualification et à la formation de DESS suivie. L'enquête, pourtant davantage centrée sur le devenir des diplômés que sur leurs motivations pour obtenir un DESS, a en outre montré **la pluralité des situations et des parcours** de ces personnes. Le public de la formation continue à l'UMLV semble en effet très hétérogène du point de vue de ses objectifs :

- **se former afin de retrouver un emploi.** C'est le cas des diplômés qui étaient chômeurs au moment de leur inscription en DESS ; le devenir de certains d'entre eux paraît encore incertain (plus de 4 sur 10 au chômage à la date de l'enquête). Tout se passe comme si ce qui est observé de longue date pour les niveaux de qualification plus basse se reproduisait à ce niveau : le passage par une formation diplômante n'est pas une garantie pour retrouver un emploi.
- **élargir l'horizon professionnel et culturel.** On s'inscrit en DESS pour l'intérêt de la formation et non pour obtenir un diplôme en vue d'une mobilité professionnelle (ceci pourrait d'ailleurs aussi expliquer le taux relativement faible de réussite à l'examen ; obtenir le diplôme n'est pas forcément un objectif) ; le DESS obtenu, on s'engage même dans une autre formation. On n'a aucune intention de changer d'entreprise ou de fonction, cette dernière étant satisfaisante ; c'est peut-être le cas des médecins qui poursuivent encore des études universitaires après le DESS.
- **être mobile professionnellement.** C'est le cas de ceux qui souhaitent évoluer dans leur entreprise, notamment du point de vue hiérarchique, ou de ceux qui développent un nouveau parcours professionnel en changeant d'employeur ou en créant leur propre entreprise. Dans ce cas, l'obtention du diplôme est nécessaire et a le plus souvent un impact positif : ces diplômés sont ceux pour lesquels la formation de DESS s'est le plus souvent concrétisée par une réelle évolution des activités.

✓ Pour aller plus loin

- Devenir en 2004 des diplômés de DESS 2002 : un marché du travail plus tendu, *Ofipe résultats* n° 44, UMLV, mai 2004
- Bilan de la formation continue, *Ofipe résultats* n° 20, UMLV, juin 2002
- Hommes et femmes salariés face à la formation continue, Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ), *Bref* n° 179, octobre 2001